

rent par vente à Dumont, du 25 octobre 1741, devant le même notaire Pinguet et pour le même prix qu'ils avaient stipulé, savoir 4,503 livres, demeurées à rente constituée dans les mains du nouvel acquéreur.

Singulièrement, on constate que le principal de cette rente fut remboursé suivant quittance devant Mtre Boisseau, notaire, du 25 octobre 1752, à notre trop fameux Vergor, Louis Dupont Duchambon, sieur de Vergor, comme lui étant advenu du chef de sa femme, demoiselle Joseph Riverin, petite-fille de Charles Perthus, en vertu de son contrat de mariage avec lui, passé devant Mtre Saillant, notaire, le 5 juillet 1752.

Ensemble sur cette terre il y avait, compris dans la vente, une maison en l'état où elle se trouvait, une tannerie et accessoires, avec divers ustensiles à son usage ; une petite maison y attenante, moulin à tan et une grange ; tel que le tout avait été passé aux Pères Jésuites, et sujet à la charge d'entretenir le chemin et le pont vis-à-vis sur le ruisseau, le même qui y coule aujourd'hui.

On sait que la veille de la bataille, Lévis avait repoussé de l'église de Sainte-Foye l'avant-garde du colonel Burton et s'était avancé à sa poursuite jusqu'au moulin de Dumont, où il prit poste avec cinq compagnies de grenadiers, à la place de l'ennemi qui l'avait évacué durant la nuit. Ce fut de ce côté et tout près que, le lendemain matin, Murray ouvrit l'attaque avec 20 pièces de campagne et deux obusiers. Les grenadiers résistèrent avec courage, autour et dans le moulin, contre le nombre, les balles et les boulets, mais furent forcés de l'évacuer et de retraiter avant l'arrivée de leurs troupes. En expulsant les grenadiers français avec son infanterie légère Dalling, qui commandait, s'enhardit et les poursuivit au-delà.

D'Alquier, lieutenant-colonel de Béarn, comman-